

À propos de la treizième enquête sur la population et le développement menée par l'ONU auprès des gouvernements

En 1994, les États Membres participant à la Conférence internationale sur la population et le développement tenue au Caire se sont accordés à dire que les objectifs et les politiques relatifs à la population faisaient partie intégrante du développement culturel, économique et social et ont recommandé que des initiatives soient prises pour mesurer, apprécier, suivre et évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence. Plus de 25 ans après son adoption, ce programme continue de fournir des orientations essentielles pour relever les défis fondamentaux de développement auxquels le monde fait face aujourd'hui. Les questions de population occupent également une place centrale dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté en 2015.

Les données recueillies dans le cadre de l'enquête sur la population et le développement menée par l'ONU auprès des gouvernements (ci-après « l'enquête ») revêtent une importance cruciale en ce qu'elles permettent de suivre l'application du Programme d'action de la Conférence et d'autres accords internationaux, notamment celle du Programme 2030. Comme l'en a prié l'Assemblée générale dans sa résolution 1838 (XVII) du 18 décembre 1962, le Secrétaire général mène une enquête à intervalles réguliers depuis 1963. L'enquête la plus récente (la douzième) a été menée en 2018.

Les résultats de l'enquête sont diffusés au moyen de la base de données World Population Policies, qui est mise à jour tous les deux ans et qui contient des informations sur les politiques que mènent les États Membres et les États non membres de l'ONU concernant des questions de population et de développement importantes. Les données recueillies dans le cadre de l'enquête contribuent également au suivi mondial de deux indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et servent de base aux travaux de la Commission de la population et du développement.

Essentiellement composée de questions à choix multiples, la treizième enquête comporte deux modules thématiques, l'un consacré à la santé de la reproduction et l'autre aux migrations internationales. Le premier servira à collecter des données utiles au suivi mondial de l'indicateur 5.6.2 relatif aux objectifs de développement durable, qui porte sur l'accès universel aux soins de santé sexuelle et de la reproduction et à des informations et à une éducation dans ce domaine ; le second servira à collecter des données sur l'indicateur 10.7.2 concernant les politiques qui facilitent les migrations et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, ainsi qu'à évaluer les politiques migratoires dans le contexte de la riposte à la pandémie du COVID-19.

On trouvera ci-joint les liens vers les questionnaires

PDF complétés par voie électronique à poppolicy@un.org. Les modules remplis au format papier et les documents justificatifs peuvent être envoyés par courrier au Secrétariat à l'adresse suivante :

Division de la population
Département des affaires économiques et sociales
Two United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique
Adresse électronique : poppolicy@un.org ; Téléphone : +1-917-367-4632/2366